

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2007

1/ Construction d'un Espace Animation (salle d'animation et foyer des jeunes) - approbation du marché public de travaux du lot 1 clos/couvert

La Commune de Passy souhaite réaliser un espace animation comprenant une salle d'animation et un foyer des jeunes.

Par délibérations n° 2 du 22 juillet 2004 et n° 6 du 25 janvier 2007, le conseil municipal a approuvé l'autorisation de programme relative à cette opération, et la modification de l'autorisation de programme.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois le 27 avril 2007 à 17h00 et une deuxième fois après examen approfondi des offres le 14 mai 2007 à 14h00.

Elle a émis un avis favorable pour l'attribution du lot Clos/couvert à la société GFC pour un montant de 4 231 000 € HT avec l'option volume cage de scène de 40 000 €HT, suivant les critères définis ci-après :

Prix des prestations	35 %
Valeur technique de l'offre	30 %
Caractère esthétique et fonctionnel	20 %
Délai d'exécution	15 %

Le conseil municipal prend acte du marché de travaux passé avec l'entreprise GFC.

VOTE :

pour : 22

contre : /

abstentions : 5

G. PERRIN – A. ROGER – F. ALA – J.Y. BRIANCEAU – N. PETITJEAN

2/ Marché de travaux pour l'aménagement du jardin alpin des arts (travaux de V.R.D.) - approbation du marché

Délibération retirée de l'ordre du jour.